

Hippodrome de Compiègne: Eric Woerth entendu devant la Cour de justice de la République

9 contributions

Créé le 24/10/2013 à 08h57 -- Mis à jour le 24/10/2013 à 09h00

Twitter



Eric Woerth, ancien ministre du Budget, le 15 octobre 2013 à Paris. CORNIER GAEL/SIPA

JUSTICE – Déjà renvoyé dans l’affaire Bettencourt, l’ancien ministre pourrait être mis en examen pour «prise illégale d’intérêts»...

Depuis le début, l’affaire de l’hippodrome du Putois à Compiègne (Oise) sent mauvais pour [Eric Woerth](#). [L’ancien ministre du Travail est arrivé, ce jeudi matin, à la Cour de justice de la République \(CJR\)](#) pour être entendu dans ce dossier. Jusqu’à présent témoin assisté dans cette affaire, il pourrait être mis en examen pour «prise illégale d’intérêts». Soupçonné d’avoir bradé l’hippodrome à la Société des courses de Compiègne, il pourrait être entendu deux jours durant sur cette tentaculaire affaire. [Souriant à son arrivée à la CJR, il a même salué les journalistes](#).

57 hectares, un golf et un hippodrome

Le 16 mars 2010, alors qu’il était ministre du Budget, [il avait validé par arrêté la vente de gré à gré d’une parcelle de 57 hectares de la forêt de Compiègne](#), comportant un golf et un hippodrome, à la Société des courses de Compiègne (SCC), moyennant 2,5 millions d’euros. Une décision prise malgré l’opposition de responsables de l’Office national des forêts (ONF) et les réserves du ministère de l’Agriculture.

Plusieurs questions se posent sur la légalité de l’opération et son prix. Pour ceux qui contestent la vente, celle-ci irait à l’encontre des textes en vigueur, qui prévoient que les parcelles du domaine forestier de l’Etat ne peuvent être cédées qu’en vertu d’une loi votée au Parlement. [L’absence de mise en concurrence est également dénoncée](#).

«L’estimation des domaines» ou «le vil prix»

Quant au prix, [il correspond «à l’estimation des domaines», assure Éric Woerth](#). Mais une expertise versée au dossier ferait apparaître une valeur de 13 millions d’euros avant abattement, selon plusieurs sources. En 2011, un rapport sénatorial avait jugé, lui, que l’évaluation de 2,5 millions reflétait «peu ou prou la valeur réelle de l’hippodrome».

Estimant que cet hippodrome avait été vendu à «vil prix», le Snupfen, [syndicat majoritaire au sein de l’Office national des forêts, a déposé plusieurs recours administratifs](#) pour contester cette vente. Le Snupfen a, de plus dénoncé, les liens qui unissaient Eric Woerth, Philippe Marini, sénateur maire de Compiègne et le président de la Société des courses.